

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Description du véhicule		
Marque :	Modèle :	
Année :	Numéro d'identification du véhicule (NIV) :	Numéro de plaque :

Renseignement sur l'installateur	
Entreprise :	
Nom et prénom :	Téléphone :
Signature : _____ Date (Année-Mois-Jour) : _____	

Voici une liste d'éléments que vous devriez impérativement vérifier avant votre visite de conformité chez votre mandataire.

Éléments à vérifier																			
<input type="checkbox"/>	Tous les boulons et écrous utilisés pour fixer des composantes au véhicule sont munis de rondelles et sont gradés et autobloquants.																		
<input type="checkbox"/>	Les composantes installées ont été fixées au véhicule avec le bon nombre d'éléments de fixation, soit le nombre de boulons ou de serre-câbles.																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Emplacement</th> <th>Nombre d'éléments de fixation minimal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Système à câble</td> </tr> <tr> <td>Embase de la pédale côté formateur</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Embase de la poulie côté conducteur</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Attache du câble sur le levier de la pédale, côté conducteur</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Attache du câble</td> <td>2 serre-câbles (installés de façon à ce que la pièce en U soit du côté du brin mort)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Système à tiges et leviers</td> </tr> <tr> <td>Fixation de la tige, côté formateur</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fixation de la tige, sur le levier de la pédale, côté conducteur</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Emplacement	Nombre d'éléments de fixation minimal	Système à câble		Embase de la pédale côté formateur	3	Embase de la poulie côté conducteur	2	Attache du câble sur le levier de la pédale, côté conducteur	2	Attache du câble	2 serre-câbles (installés de façon à ce que la pièce en U soit du côté du brin mort)	Système à tiges et leviers		Fixation de la tige, côté formateur	3	Fixation de la tige, sur le levier de la pédale, côté conducteur	2
Emplacement	Nombre d'éléments de fixation minimal																		
Système à câble																			
Embase de la pédale côté formateur	3																		
Embase de la poulie côté conducteur	2																		
Attache du câble sur le levier de la pédale, côté conducteur	2																		
Attache du câble	2 serre-câbles (installés de façon à ce que la pièce en U soit du côté du brin mort)																		
Système à tiges et leviers																			
Fixation de la tige, côté formateur	3																		
Fixation de la tige, sur le levier de la pédale, côté conducteur	2																		
	<i>L'extrémité du câble devant absolument être coupé doit être protégée à l'aide d'une gaine thermorétractable sur quelques centimètres.</i>																		
<input type="checkbox"/>	Le positionnement des composantes du système de double pédalier est ergonomique et permet un fonctionnement optimal.																		
<input type="checkbox"/>	Les composantes sont bien appuyées directement au plancher du véhicule (sans tapis ou autre isolant en dessous).																		
<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement du système est fluide, sans interférence, et l'effort est comparable à la pédale d'origine.																		
<input type="checkbox"/>	Un essai sécuritaire de la pédale de frein côté formateur a été effectué. (voir la procédure : saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/vehicule-artisanal-modifie-reconstruit/vehicule-auto-ecole/)																		
<input type="checkbox"/>	Les feux de freinage fonctionnent normalement, et ce, à la suite de l'essai des commandes de frein des deux côtés.																		
<input type="checkbox"/>	Toutes les informations pour bien préparer le dossier à envoyer à la Société sont disponibles pour le mandataire*.																		

*S'assurer que le mandataire aura accès aux composantes du système pour effectuer les vérifications demandées. Au besoin, fournir des photos et/ou des croquis de l'installation afin de faciliter la compréhension des différents intervenants de la Société. Certaines photos prises pendant l'installation pourraient être fournies au mandataire.